

Handicap et Formation

Recommandations du Comité Ethique et Pédagogique ENAP

Novembre 2018

Recommandation 1

Introduire dans chaque livret de formation et dans le guide du coordinateur une information sur les différentes modalités de recrutement.

Recommandation 2

Intégrer les modalités de recrutement des travailleurs handicapés sur les sites internet du Ministère de la justice (rubrique *Métiers et Concours*) afin que l'information soit facilement accessible à n'importe quel moment de la consultation.

Recommandation 3

Mettre à disposition des élèves/stagiaires en situation de handicap, les aménagements nécessaires au bon déroulement des épreuves et de leur parcours de formation (matériel pédagogique, accompagnement, etc.)

Recommandation 4

Nommer un « Référent Pédagogique Handicap » interface entre les différents acteurs de formation pour anticiper les difficultés et identifier les solutions et aménagements pédagogiques facilitant l'implication de l'élève/stagiaire dans son parcours de formation.

Recommandation 5

Organiser à l'ENAP des journées de formation et de sensibilisation pour un vivre ensemble partagé et une meilleure compréhension des problématiques traversées par les personnes handicapées.

Recommandation 6

Créer une plaquette d'information à destination de la communauté pédagogique permettant d'identifier le rôle de chaque intervenant dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap durant leur formation.